

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

06 MARS 2026

ID : 005-200049203-20260302-2026_16CS-DE

 **territoire
d'énergie**
HAUTES-ALPES · SyME05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 2 MARS 2026

OBJET : 2026-16CS TE05

Budget annexe EBORN – Affectation du résultat de l'exercice 2025

Nombre de membres légal	49
Nombre de membre en exercice	49
Nombre de membres présents	27
Nombre de membres présents en distanciel	0
Nombre de voix délibératives	28
Nombre de pouvoir	0
Nombre de suffrages exprimés :	
☒ Pour	28
☒ Contre	0
☒ Abstention	0
☒ Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	13-02-2026

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à 14h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Charges, se sont réunis, en format présentiel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : SENNERY Pierre, DOMMANGE Alain, MAULLIER Régis, MAGNAN Richard, WADIER Hervé, CLAEYMAN Jean Pierre, GAUCHE Joël, LEYDON Louis, LAURENS Alain, AMOURIQ René, EYSSERIC Serge, ROSA Raymond, SANCHEZ Alain, TARDY Lionel, AUBEPART André, BACHENET Claude, GANDOIS Jean Pierre, VOLLAIRE Pierre, DOU Jean Claude, BILLON TYRARD Jacques, ARNOUX Frédéric, MIOULANE Louis, AYACHE Serge, CESTER Francis, VERRIER Jean Luc, BOREL Daniel, MILLE SCHAACK Françoise.

Soit onze collèges représentés par vingt-sept délégués sur onze collèges ayant quarante-neuf délégués légaux.

Etaient excusés : CHEVAL Jérôme, LEMONNIER Kevin, CHANFRAY Corinne, DELBANO Jean Michel, POUCHOT ROUGE BLANC Georges, LOISEAU Fabrice, GONNET Michel, PIQUEMAL Michel, CORDIER Georges, BOREL David, GOURY Dominique, SARRAZIN Bruno, ALLUIS Jean Luc, BICAIS Jean Jacques, AUBERT Daniel, CHALLOT Serge, JEHAN Frédéric, PRAT Jean Denis, FEUTRIER Lucie, BLANC Renaud, DEVEVEY Joseph, BRIOULLE Jean Pierre, SALETTI Hélène, FRISON Michel, SEMIOND Philippe, DRUJON D'ASTROS Cyrille, JOANNET Michel, NICOLAS Gérard, VANNIER Olivier, BERAUD Josiane, MONTABONE Michel, ARNAUD Jean Michel, BERAUD Michel, DESCHAMPS Sophie, ALLEC Patrick, BONNAFFOUX Joël, BETTI Alain.

Assistés de : TAIX Marylin, Directrice Générale des Services ; FERAUD Maryline, Secrétaire Générale ; DEJOANNIS Jean Christophe, Directeur du Service Technique ; DENYS Eric, Directeur du Service Finances ; PEYRON Magalie, Secrétaire de direction ; RICOUD Audrey, Gestionnaire du secrétariat général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; ANDRE Clément, Responsable agence Sud.

Secrétaire de séance : CLAEYMAN Jean Pierre

OBJET : 2026-16CS TE05
 Budget ANNEXE EBORN - Affectation du résultat de l'exercice 2025

Le Président expose à l'Assemblée que le Compte Financier Unique 2025 fait apparaître :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	273 253,97 €
Recettes	343 319,00 €
Résultat de fonctionnement 2025	70 065,03 €
Résultat fonctionnement reporté N-1	42 038,42 €
Résultat de clôture 2025	112 103,45 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	155 526,91 €
Recettes	342 943,02 €
Résultat d'investissement 2025	187 416,11 €
Résultat investissement reporté N-1	264 450,07 €
Résultat de clôture 2025	451 866,18 €

Reste à réaliser dépenses	465 440,00 €
Reste à réaliser recettes	37 900,00 €
Solde reste à réaliser	-427 540,00 €

Besoin de financement de l'investissement 2025	0,00 €
--	--------

RESULTAT 2025	
Excédent de fonctionnement 2025	112 103,45 €
Besoin de financement de l'investissement 2025	0,00 €
Excédent de fonctionnement à reporter	112 103,45 €

En tenant compte des résultats ci-dessus, je vous propose de procéder à l'affectation conformément au tableau de reprise des résultats ci-après

Excédent de fonctionnement reporté au chapitre 002 (recettes)	112 103,45 €
Au 1068 (part du fonctionnement affecté en investissement)	0,00 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001(recettes)	451 866,18 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- Approuve l'exposé du Président,

-Affecte l'excédent 2025 de fonctionnement d'un montant de : 112 103.45 €

- reports de fonctionnement article 002 112 103.45 €

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Pierre CLAEYMAN



Pour extrait conforme.

Le Président,
Jean-Claude DQU



